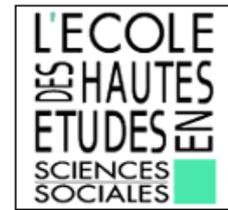




Réseau doctoral
en santé publique



Appel à candidatures 2019

Subventions doctorales

« Recherches sur le cancer en Sciences Humaines et
Sociales, Épidémiologie, Santé publique »

Date limite de soumission des projets : 27 mars 2019

Soumission en ligne du dossier électronique :

<http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/doc-2019>

1- Contexte

Pour la neuvième année consécutive, l'INCa publie, en partenariat avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le Réseau doctoral en santé publique animé par l'École des hautes études en santé publique (EHESP), un appel à candidatures pour quatre subventions doctorales. L'objectif est de promouvoir des recherches dans le domaine de la lutte contre le cancer en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, économie, philosophie, sciences politiques, droit, géographie, éthique, information et communication, promotion de la santé, etc.), épidémiologie et santé publique. Les recherches pourront concerner le secteur de l'e-santé¹ lorsque les technologies numériques seront développées au service de la lutte contre le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique.

Les efforts accomplis ces dernières années en France, de manière générale, pour engager des travaux sur le cancer dans ces disciplines sont importants. Néanmoins les besoins en connaissances demeurent particulièrement importants et justifient une démarche volontariste et continue au sein de la communauté des disciplines listées plus haut.

Les projets proposés dans le cadre de cet appel pourront relever de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, de l'épidémiologie et de la santé publique, porter sur l'ensemble des enjeux attachés à la lutte contre les cancers, sur l'ensemble du continuum (recherche, prévention, dépistage, soins) et intégrer des approches comparatives avec ou sans cotutelles. En revanche, les projets menés en totalité à l'étranger et/ou n'entraînant pas de retombée pour la santé dans le champ du cancer en France ne seront pas éligibles.

À titre indicatif, et sans que cette liste ne constitue une limitation aux thèmes susceptibles d'être pris en compte, ils pourront concerner :

- les modalités, individuelles et collectives, des pratiques de prévention aux interventions cliniques, thérapeutiques et palliatives, et leurs liens aux innovations comme, par exemple, les thérapies ciblées, la médecine de précision, les objets connectés et l'intelligence artificielle ;
- la compréhension des facteurs de risque de cancer avec une approche individuelle et globale des déterminants (approches globales de la santé), des recherches d'algorithmes avec des aptitudes en apprentissage machine supervisé ou non supervisé pour l'analyse de données épidémiologique, des recherches d'association panexposome (exposome-wide association studies – EWAS) utilisant des méthodes d'analyse innovantes pour identifier des biomarqueurs d'exposition et examiner leurs implications dans les cancers ;
- l'analyse de la communication autour des risques ;
- la modélisation des coûts de la prévention, du dépistage et des traitements des patients atteints de cancer (économie et cancer) ;
- des travaux portant sur les comportements face au dépistage et leurs déterminants, sur le lien entre le niveau de littératie en santé et les comportements en matière de dépistage, sur des estimations de surdiagnostic, surtraitement, sur les modalités organisationnelles visant à limiter le surdiagnostic, sur la perception du surdiagnostic chez les acteurs de santé notamment ;
- les enjeux sociétaux (éthiques/juridiques, organisationnels, économiques, sociaux, etc.) des innovations thérapeutiques en cancérologie ;

¹ L'e-santé désignant tous les aspects numériques touchant de près ou de loin la santé

- les (re)configurations familiales face au cancer et les comportements et représentations face aux facteurs de risque de cancer dans la famille ;
- les trajectoires de soins des patients, le vécu des patients et des proches, l'acceptabilité des traitements et l'adhésion thérapeutique ;
- les dispositifs organisationnels/institutionnels et les relations entre les divers acteurs de la cancérologie, y compris l'histoire des politiques de lutte contre le cancer et la mobilisation de la société civile à travers les associations de patients ou de proches ;
- les inégalités, notamment sociales et territoriales, face au cancer, en termes d'incidence/prévalence de dépistage, d'accès aux soins, de traitement et/ou de mortalité, et leurs variations dans le temps et l'espace ;
- les relations entre cancer, travail, environnement et l'après cancer ;
- les soins palliatifs et la prise en charge de la fin de vie ;
- les spécificités des différents territoires d'Outre-mer face au cancer ;
- la dynamique de recherche et la production des savoirs sur le cancer.

Les thématiques proposées à titre indicatif ci-dessus ciblent aussi bien la population générale, notamment dans le cadre de la prévention des cancers, que les patients atteints de cancers et leur entourage, et cela quelle que soit la localisation. Les projets relevant de la pédiatrie et les projets portant sur des localisations à mauvais pronostics ou encore la lutte contre les inégalités sont particulièrement attendus.

2- Modalités de participation

Cet appel est ouvert aux candidats titulaires d'un Master 2 en sciences humaines et sociales, en épidémiologie/biostatistiques ou en santé publique :

- ils devront être inscrits en 1^{ère} ou en 2^{ème} année de doctorat à la rentrée universitaire 2019-2020 dans une École doctorale d'un établissement d'enseignement supérieur en France ;
- les candidats inscrits en Master 2 à la rentrée universitaire 2018-2019 doivent avoir soutenu avant le 15 septembre et fournir avant cette date une attestation de soutenance ;
- les candidats âgés de plus de 30 ans doivent être en mesure de justifier de leur parcours professionnel antérieur ;
- sont exclus les candidats déjà titulaires d'un doctorat ou étant déjà inscrits en doctorat sur un autre thème.

Les dossiers doctoraux devront :

- détailler les activités antérieures des candidats ; notamment type de Master validé ;
- présenter le projet doctoral en précisant : le contexte scientifique du projet, la problématique, les objectifs, les hypothèses, les approches méthodologiques, les résultats attendus, des éléments de bibliographie ;
- inclure un calendrier prévisionnel de la recherche ;
- inclure une lettre du candidat motivant le choix du thème ;
- inclure un courrier d'engagement du directeur de thèse spécifiant l'École doctorale de rattachement, ainsi que le CV du Directeur de thèse, son Habilitation à Diriger des Recherches et le nombre de doctorants qu'il encadre (en cours).

3- Modalités de sélection et critères d'évaluation

Pour mener à bien l'évaluation, l'Institut s'appuie sur un comité d'évaluation scientifique (CE) dont les membres sont reconnus pour leur expertise scientifique et médicale dans le domaine de la recherche. Ces membres rapporteurs s'engagent à respecter les dispositions déontologiques de l'Institut, consultable à l'adresse suivante: <http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Deontologie-et-transparence-DPI/Acteurs-de-l-evaluation-de-projet>.

Les rapporteurs doivent déclarer leurs liens directs ou indirects, avec chaque projet soumis au comité d'évaluation, avec le coordonnateur d'un projet ou un membre de l'équipe d'un projet. Ils signent également un engagement de confidentialité.

La composition du CE est publiée à l'issue du processus d'évaluation de l'appel à projets.

Les projets seront expertisés par le Comité d'évaluation qui fera une première sélection sur dossier. Dans une seconde étape, les candidats des projets retenus seront auditionnés par ce Comité.

Les critères d'évaluation des projets de doctorat seront :

- l'intérêt scientifique du projet pour faire progresser la lutte contre le cancer ;
- le caractère innovant ;
- la qualité de l'approche, la formulation de la problématique, des objectifs et des hypothèses ;
- la pertinence de la méthodologie, la disponibilité des données, les résultats attendus ;
- l'adéquation du calendrier à la durée du contrat de trois ans maximum ;
- le profil du candidat (parcours antérieur, motivation pour le thème, etc.) et celui du directeur de thèse (lien entre ses travaux antérieurs et le sujet de thèse, engagement sur l'encadrement, etc.) ;
- la qualité et la rigueur de la présentation du dossier.

4- Dispositions générales et financement

L'allocation doctorale sera attribuée par l'Institut National du Cancer, selon les dispositions du règlement relatif aux subventions allouées par l'INCa N°2018-01 : <http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Reglement-des-subventions>

Le montant de chaque allocation doctorale sera de 92 000 euros sur trois ans, charges employeur comprises (à ajuster selon les établissements d'accueil, selon la réglementation en vigueur). Les frais de gestion sont éligibles à la subvention, dans la limite maximale de 4 % du coût total de l'allocation doctorale (dépense de personnel).

Les doctorants retenus devront remettre chaque année, à la date anniversaire de leur contrat, un rapport d'activité rendant compte de l'avancement de leur travail et justifiant la subvention doctorale. À l'issue du travail, la thèse devra être adressée à l'Institut. La thèse de doctorat, ainsi que les publications issues de la thèse, devront mentionner le financement de l'INCa.

N.B. : Les candidats pourront candidater pour une inscription au Réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP ou adhérer au groupe « SHS et cancer » du Réseau des jeunes chercheurs Santé-Société animé par l'EHESS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux).

5- Calendrier

Date de publication de l'appel à candidatures	Janvier 2019	
Date limite de soumission du dossier de candidature	Soumission en ligne du dossier électronique : http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/doc-2019 ET Envoi par courrier postal (un original intégrant les signatures) - le cachet de la poste faisant foi - (ou livraison sur place aux heures de bureau), à : Institut national du cancer AAC Doctorants 2019 52 avenue André Morizet 92513 Boulogne-Billancourt	27 mars 2019
Auditions des candidats sélectionnés par le Comité d'évaluation	juin 2019	
Publication des résultats	juin 2019	

6- Modalités de soumission

Le dossier de candidature doit comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet.

Le dossier complet est soumis sous forme électronique (soumission en ligne) et sous forme papier, les deux formes sont identiques excepté les signatures et les documents complémentaires qui ne sont exigés qu'en version originale papier.

➤ **Format électronique :**

La procédure de soumission, à partir du site de l'Institut, comprend :

- l'identification du candidat : nom, prénom et adresse électronique ;
- l'identification du projet : titre du projet ;
- le téléchargement des documents demandés sous format Word97-2003.

Les signatures ne sont pas exigées sur le format électronique

La taille du fichier finalisé [Word 97-2003 uniquement] ne doit pas excéder 4 Mo. Aucun format PDF ne sera accepté.

Et

➤ **Format papier :**

Un exemplaire original du dossier du projet complet dûment signé par les personnes responsables avec les documents complémentaires, envoyé dans le respect des délais mentionnés (Cf. §.4).

7- Contact

Pour toute information de nature scientifique, vous pouvez contacter Tristan Roué, Département sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique - Pôle recherche et innovation de l'INCa : troue@institutcancer.fr.

Pour toute autre information, merci de contacter : doc2019@institutcancer.fr